



Evelyn Riedener

2 Lente agonie d'une maison rurale en zone 4B protégée
Evelyn Riedener

3 Éditorial
Architecture et protection du patrimoine
Robert Cramer



3 Hommage à François Maurice
Giorgio Bello



4 Mais que se cache donc derrière ce volume de verre et de métal noir ?
Claire Delaloye Morgado

Lectures

Jean-Pierre Lewerer

Tous sous le même toit

Isabelle Brunier



James Batten

Jardin botanique alpin de Meyrin, la clôture historique.

Le Jardin botanique alpin de Meyrin, Prix Schulthess des jardins 2019

Le Prix Schulthess des jardins 2019 sera décerné prochainement à la commune de Meyrin pour le travail de remise en valeur de son Jardin botanique alpin. Créé en 1915 par Amable Gras, ce jardin suivait la mode de faire croître en plaine des spécimens de la flore alpine, en les disposant dans un arrangement pittoresque, comme les fameuses rocailles. Suite au décès de son fondateur, le Jardin alpin est racheté par la commune de Meyrin en 1960, qui continue de l'exploiter depuis et de l'ouvrir au public. Afin de le protéger – la parcelle ayant été amputée suite à l'arrivée du tramway à Meyrin –, le Jardin alpin a été inscrit à l'inventaire en 2015. Entretien avec Véronique Favre, l'architecte de sa métamorphose, par Pauline Nerfin.

Quel a été l'élément déclencheur de ce beau projet de valorisation du Jardin alpin de Meyrin ?

Depuis plusieurs années, le Jardin alpin souffrait de vandalisme, surtout nocturne, et ses collections s'appauvrirent. On ressentait encore son charme, mais il était suranné; tout semblait s'être arrêté. En 2010, une fusée du 1^{er} Août est tombée sur une serre et celle-ci a brûlé. Les autorités communales ont décidé qu'il était temps d'agir et ont voté un crédit d'étude deux ans plus tard. Un nouveau jardinier-chef, Maurice Callendret, a été nommé cette même année, une nouvelle dynamique s'amorçait.

C'est donc à ce moment que la commune de Meyrin a lancé un appel d'offres ?

Un groupe de réflexion a tout d'abord été constitué afin de donner une orientation claire aux architectes et paysagistes. Dès le lancement du projet, il y a eu une collaboration étroite avec le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJB), dont le directeur Pierre-André Loizeau a participé tant à l'élaboration du cahier des charges qu'au jury. Cette collaboration se poursuit aujourd'hui au travers d'échanges

scientifiques et d'un soutien logistique. C'est en août 2013 que j'ai répondu à l'appel d'offres avec le bureau de paysagistes In Situ, joignant une esquisse de projet. Le jury a retenu notre équipe pour mener à bien le projet. C'était une expérience qui tenait beaucoup du laboratoire et appelait à l'humilité. Rien n'était jamais acquis, il fallait constamment chercher à comprendre l'essence de chaque intervention. Ceci nous a conduits à penser les ressources naturelles, l'eau, le soleil, la patience et la persévérance.

Quel a été le fil directeur de tout le projet ?

Il s'agissait de répondre à un programme très ambitieux dans le cadre d'un budget très serré. Pour respecter ces impératifs financiers, le projet a dû être divisé en deux phases. La première s'est terminée en 2016 et la seconde vient de débiter. Certains cheminements ont été redessinés mais surtout leur revêtement goudronné a été ôté et remplacé par du Limanat, matériau issu du résidu de production du plâtre des carrières de Bex. Perméable, cette matière argilo-calcaire, plus riche en calcaire que d'autres, a des teintes qui sont en résonance avec les teintes des rocailles histo-

riques. Les cailloux gris et blancs accentuent son côté naturel, non uniforme, plus «sauvage», qui rappelle les chemins de montagne. Les matérialités, les teintes, le langage d'origine du Jardin alpin nous ont guidés tout au long du projet, à la recherche constante de cohérence.

On ressent effectivement cette cohérence entre les anciennes bâtisses et les nouvelles constructions.

Oui. Les briques klinkers du soubassement de la nouvelle serre répondent également à la couleur des calcaires de la rocaille historique. Des briques de terre crue (Terrabloc) ont aussi été utilisées comme une autre déclinaison dans cette recherche de minéralité. La Maison du jardin a été complètement restaurée, sa façade qui avait été très dénaturée dans les années 1980 a retrouvé son langage XIX^e. Elle a été repeinte avec une peinture à la chaux dont les pigments naturels reprennent directement la teinte des pilastres au sommet de la terrasse. Dans ce contexte botanique, cela faisait encore plus sens de conserver les lichens qui confèrent à ces pilastres un air de pierre.

suite en page 2



Le Jardin botanique alpin de Meyrin, Prix Schulthess des jardins 2019

Entretien avec Véronique Favre, suite de la première page

La couleur de ces lichens a aussi inspiré le choix de la teinte des volets, ainsi le végétal et le bâti entrent en dialogue. Le programme prévoyait aussi de construire de nouveaux édifices pour y loger les animaux du Jardin alpin. Je ne voulais pas que ces petites constructions ressemblent à quelque chose de connu, pour éviter que des associations d'idées ne se créent au détriment des plantes du jardin. Il fallait quelque chose de sobre. La structure en bois est revêtue d'un bardage en sapin blanc, brut de sciage et sans traitement.

C'était donc de l'architecture pour animaux ?

Tout à fait et c'est un vrai défi pour un architecte, il n'y a plus d'automatisme possible, on n'apprend pas à dessiner pour les animaux dans les écoles ou les livres ! À Meyrin, il s'agit de poules appenzelloises huppées dorées et de chèvres bottées, deux espèces robustes et rustiques de ProSpecieRara¹. Le manuel de base était les ordonnances fédérales qui réglementent les normes pour le bien-être animal. Pour la serre, c'est aux besoins spécifiques du règne végétal qu'il fallait répondre. Chaque réponse faisait l'objet de dessins et réflexions spécifiques.

Les enclos pour les animaux ont également un peu changé de place ?

Effectivement, le clos était auparavant adossé au fond de la parcelle et il en résultait une grande mise à distance entre les chèvres et les visiteurs. Pour placer correctement les nouveaux édifices, nous avons travaillé avec une maquette géante afin de s'assurer des perspectives. Cela pour correspondre à l'esprit du Jardin alpin ; ne pas être dans la fermeture mais au contraire dans une promenade fluide où le visiteur ne perçoit pas d'abord le tout, mais appréhende plutôt les champs successifs du paysage, sans « pincement visuel ». Nous avons essayé de créer une déambulation naturelle : depuis le chemin en surplomb, le visiteur glisse entre les édifices avant d'être amené au jardin des senteurs. L'œil chemine ainsi entre les espèces, comme dans une encyclopédie vivante à feuilleter.

On remarque rapidement que tout le projet est très ancré dans un esprit de développement durable. Était-ce une demande spécifique de la commune ?

Oui, dès le départ. La commune a été extrêmement réceptive à nos propositions de matérialités à faible empreinte énergétique. Cette entente et le partage de cette vision écologique avec le maître de l'ouvrage a été un avantage indéniable. Avant les travaux, la

consommation d'eau nécessaire à l'exploitation du jardin était importante. On utilisait de l'eau potable du réseau SIG pour l'arrosage, pour une mare à canards, la serre, les toilettes publiques et l'alimentation du nant qui coule à travers le jardin durant toute l'année. La consommation se situait autour de 12 000 m³ par année, quantité qui pouvait encore augmenter en cas de sécheresse estivale. Lors des travaux du tram, un puits avait été construit en bas de la parcelle pour l'évacuation des eaux souterraines du jardin. L'eau de cette source est ainsi captée afin de l'utiliser dans le Jardin alpin : un réservoir construit sous la chèverie recueille ces eaux d'infiltration, ainsi que les eaux des toitures des autres bâtiments du jardin. Certains meubles ont été récupérés ou recyclent des matériaux d'autres chantiers et les bâtiments sont chauffés par des chaudières à granulés de bois.

Aujourd'hui, on constate que l'intégralité du jardin est clôturée. La commune a donc décidé de le fermer la nuit ?

La commune a été contrainte de s'y résoudre pour des questions de déprédation. Le nombre d'entrées a été restreint et des portails à claires-voies rappelant les édifices en bois ont été posés en 2016. Quant à la clôture historique en fer forgé, comme elle est inscrite à l'inventaire, il n'était pas question d'y toucher. En revanche, elle ne fermait pas tout le périmètre, et des éléments à l'hétérogénéité dommageable la complétaient : treillis, barrière anti-bruit, chabouris... La nouvelle clôture en acier thermolaqué réinterprète la forme de la clôture historique dans une version très simplifiée et reprend sa couleur.

Propos recueillis par
Pauline Nerfin

¹ ProSpecieRara est une fondation suisse créée en 1982 dont le but est la préservation de la diversité patrimoniale et génétique des animaux et végétaux suisses.

Vous êtes cordialement invités à fêter la remise du Prix Schulthess et à découvrir par la même occasion le Jardin botanique alpin renouvelé.

samedi 18 mai

- 15 h Visites guidées du Jardin botanique alpin
- 16 h Salutations, discours et remerciements
- 16 h 45 Apéritif en musique



Jardin botanique alpin de Meyrin, édifice pour animaux.



Chancy, cuisine de la maison Maigre-Durand, état en 2003.

Lente agonie d'une maison rurale en zone 4B protégée

Si la paysannerie traditionnelle a presque disparu de la campagne genevoise, les bâtiments témoignent encore de son existence antérieure. Souvent transformés en logements, leur passé rural reste néanmoins lisible.

À Chancy, 15, route de Valleiry, un édifice rural subsiste encore « dans son jus » retraçant l'histoire de la vie campagnarde genevoise : la maison Maigre-Durand, actuellement en mains privées. Construite en 1800 et modifiée après 1840, elle est située en tête d'une rangée de bâtiments qui englobe trois maisons formant un ensemble architectural. Citée comme exemple d'une maison concentrée à division parallèle au faite entre l'habitation et la partie agricole dans *Les maisons rurales du canton de Genève*¹, elle fait ainsi partie des huit maisons qui ont eu l'honneur d'être traitées en monographie dans ce volume.

L'édifice, avec ses dépendances en position isolée (un poulailler et une porcherie) se trouve à l'intérieur du tissu historique (ISOS) de Chancy et est mentionné dans le plan directeur communal de 2010 comme ayant une valeur 3 ou 4+ au recensement architectural. Cette bâtisse avec son annexe est donc susceptible d'être inscrite à l'inventaire. « L'inventaire ISOS et le recensement architectural du canton de Genève mettent en évidence la qualité d'un certain nombre d'éléments ayant valeur de patrimoine pour lesquels des objectifs de protection sont proposés. (...) L'inventaire ISOS met notamment en évidence les qualités historiques et architecturales du noyau villageois. (...) Le recensement architectural met en évidence la qualité et l'intérêt de la grande majorité des bâtiments, ce qui renforce l'impression d'ensemble. »² Il est utile de rappeler que, localisée en zone 4B protégée, la maison Maigre-Durand participe à ce titre, de manière forte, au caractère architectural du village de Chancy et, singulièrement, à celui du mas qu'elle forme avec ses voisins.

En 2003, la bâtisse en question conservait encore de nombreux éléments anciens comme la clef saillante de la porte de grange datée 1800, le crépi, la charpente, les anciennes tuiles plates, les chaînes d'angle, les encadrements des portes et des fenêtres en molasse d'origine et en calcaire. En ce qui concerne l'intérieur, les auteurs du livre mentionné décrivent un aménagement datant du XIX^e, voire du début du XX^e siècle. Dans une cuisine, ils remarquent le plafond à solives, le sol dallé de carreaux de terre cuite et la cheminée surmontée d'une hotte. Même l'évier, l'égoût-toir, le potager à braises et des étagères de l'époque existent encore. Dans les chambres, ils signalent une cheminée, des décors peints, quelques restes de papiers peints, une alcôve,

des menuiseries anciennes avec une belle imposte et des placards dont l'un abrite une plaque en molasse – appelée « chaudanne » dans la région genevoise – permettant de diffuser la chaleur du foyer placé de l'autre côté de la paroi.

L'aménagement intérieur, témoin d'une époque révolue, était encore en place en 2003. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Déjà dans un état assez délabré lors de la rédaction du livre, le bâtiment se dégrade de plus en plus et se trouve aujourd'hui dans un état de décrépitude avancé. La végétation est montée entre-temps jusqu'au toit. La toiture, laissant entrer la pluie, se trouve dans un état inquiétant et ne supportera plus le poids d'abondantes chutes de neige. Les plafonds sont au moins en partie effondrés. Les annexes sont complètement envahies par la végétation.

Il s'agit d'un des rarissimes exemples encore existants d'une maison rurale telle qu'elle était à la fin du XIX^e siècle dans la région genevoise. Sobre et sans décor ostensible, elle est néanmoins chargée de l'histoire du quotidien d'une famille paysanne. À ce titre, elle aurait pu devenir un témoin de cette vie dure qui bascule vers une certaine aisance au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle sans que la maison s'embourgeoise vraiment. Cette bâtisse aurait été digne d'un projet muséal ou culturel placée sous l'égide du Canton de Genève. Elle aurait pu présenter la vie rurale à la population genevoise et aux générations futures. À une époque où la campagne perd ses ruraux et son identité, cette maison fait partie de l'histoire et de la mémoire collective des Genevois.

Sauvons-la avant qu'il ne soit trop tard !

Evelyn Riedener

¹ *Les maisons rurales du canton de Genève*, Isabelle Roland, Isabelle Ackermann, Marta Hans-Moëvi, Dominique Zumkeller e.a., vol. 32, éditions Slatkine et Société suisse des traditions populaires, Genève 2006, pp. 152-160 et diverses mentions.

² Chancy, plan directeur communal, 19.5.2010, Urbaplan-Citec-Viridis, pp. 24-25.

Une date à retenir : visite guidée de Chancy, dimanche 22 septembre 2019. Plus qu'une simple visite guidée, ce moment de partage convivial et instructif mélangera la riche histoire du village de Chancy aux contes et anecdotes. Visite familiale, sur réservation. Horaires et inscriptions dans notre programme d'automne à venir.

Hommage à François Maurice

« Pour nous, il n'y a pas de forme, mais seulement des problèmes de construction. La forme n'est pas le but mais le résultat de notre travail. »
Mies van der Rohe

« Vérifie bien que la tôle ne soit pas trop mince ni trop grande, autrement elle va se déformer sous l'effet du soleil... Ses dimensions doivent suivre le module selon la trame! » me suggérait François lors d'une discussion autour d'un détail de façade. L'adoption de la trame qui permet une « souplesse dans la rigidité » et la perfection du détail constructif constituent les éléments-clés de la pensée architecturale de François Maurice, architecte de grand talent, qui nous a quittés le 10 février à l'aube de ses 94 ans.



Cecilia Maurice de Silva

Derrière cette pensée on peut reconnaître un caractère fort, rassurant et intègre, et une philosophie de vie portée avec conviction, qui ont mûri et pris forme à travers la pratique du métier, exercé toujours humblement mais avec passion, s'ouvrant à la critique dans une recherche constante de vérité.

« L'art de bâtir est complexe, il faut chercher la solution la plus simple » aimait-il rappeler souvent. Pour y parvenir, il valorisait le travail d'équipe « car une belle réalisation n'est jamais le fruit d'une seule personne, elle est le résultat d'un travail d'équipe ». Si l'origine de cette vision de l'organisation du travail est probablement à rechercher dans l'expérience faite auprès de l'architecte Marc-Joseph Saugey (1908-1971) au tout début des années 50, François Maurice l'a faite sienne dans son atelier dès 1953, en s'associant avec Jean-Pierre Dom et Jean Duret. Son langage architectural révèle d'emblée l'influence de quelques architectes du Mouvement moderne. Assimilant la leçon d'architecture de grands maîtres tels que Mies van der Rohe, Louis Kahn, Eero Saarinen, il a su traduire leur message évocateur d'une nouvelle vision de l'architecture de la ville. C'est la période dite des Trente Glorieuses où toute une génération de jeunes architectes est portée par un grand enthousiasme dans la recherche d'une nouvelle expression architecturale libérée d'un passé trop historicisant.

Pendant plus d'un demi-siècle, il a produit une œuvre de grande qualité qui, aujourd'hui encore, rayonne sur le territoire genevois par son indiscutable contemporanéité. Rappelons ici ses premières réalisations emblématiques, conçues dès le milieu des années 50 avec ses associés – la patinoire (1954-1958) et la piscine (1963-1966) des Vernets, le Centre de



Immeuble administratif, 6, rue d'Italie (1964-1967).

Jacqueline Autenheimer

ÉDITORIAL

Architecture et protection du patrimoine

... un couple fusionnel, mais aussi un couple passionnel. Notre comité vit à chaque séance la confrontation entre historiens de l'art et architectes, qui permet de mieux fonder nos appréciations et nos interventions.

Ce couple est d'évidence fusionnel : pas de patrimoine bâti sans architecte et, dans le même temps, toute intervention – qu'il s'agisse de construction nouvelle ou d'aménagement – s'inscrit dans un environnement préexistant dont il faut tenir compte, ce qui peut impliquer, dans certains cas, de renoncer au projet.

Ce couple est d'évidence passionnel, chaque projet doit être examiné dans sa spécificité et le débat implique une grande culture ainsi qu'une forte capacité de dialogue.

Au moment où les autorités s'apprêtent à repousser le poste de l'un des protagonistes, celui de conservateur du patrimoine, ce numéro d'Alerte témoigne de cette tension dynamique. Elle s'illustre à travers les brèves (mais denses) recensions de lecture et de l'importante exposition sur les toits à Vessy, par l'évocation des saccages en cours au parc des Eaux-Vives et à Chancy et dans les deux grands articles de cette parution.

L'un est consacré au prix Schulthess des jardins, attribué pour la deuxième fois à une réalisation genevoise (en 2012, il avait été décerné à la renaturation de l'Aire). Au Jardin botanique alpin de Meyrin est distinguée une somme de réflexions et de savoir-faire qui fait dialoguer culture et nature. L'architecte s'efface, sa subtile ingéniosité est partout.

Le deuxième article est consacré au regretté François Maurice, cher membre fidèle de notre comité et architecte de grand talent. François Maurice avait la modestie et la simplicité des grands, il était au propre et au figuré, son œuvre parle pour lui. Bâtitteur de nombreux bâtiments importants, heureusement insérés dans leur environnement, il en a restauré aussi avec le souci permanent de préserver l'objet de son intervention. Pleinement au service de la cité, son architecture demeure impérissable, indémodable et toujours reconnaissable. Nous avons eu l'honneur de le côtoyer. Toute notre sympathie et toute notre affection vont à son épouse Cecilia et à ses enfants.

Robert Cramer
 Président de Patrimoine suisse Genève

voirie de la Ville de Genève (1964-1966) – qui lui ont permis de se confronter à la « grande échelle » et de participer à la transformation et à l'expansion de la ville. Dès le début des années 60, à travers des projets plus urbains, en particulier des bâtiments administratifs, il aborde un autre défi majeur sur le plan tant professionnel que culturel : l'intégration dans le tissu historique du centre-ville d'une nouvelle architecture, faite de verre, acier et béton. C'est le cas du siège des Syndicats patronaux (98, rue de St-Jean, 1959-1967), de l'immeuble administratif (6, rue d'Italie, 1964-1967), de la Chase Manhattan Bank (11, rue Pierre-Fatio, 1969-1974). Simultanément (1960-1980), d'autres importantes réalisations sont achevées avec succès : écoles, immeubles de bureaux et d'habitation, villas ou ensembles de villas, hôtel¹.

Tous ces bâtiments révèlent une grande maîtrise de l'art de bâtir que François Maurice a parfaitement traduit dans une vision novatrice de l'architecture : unité des matériaux, cohérence des assemblages, harmonie des volumes, du raccord au tissu urbain existant et de l'ancrage au sol. « Il y a quelque chose de durable dans ces réalisations, quelque chose de perpétuellement contemporain », écrivait Andrea Bassi dans *François Maurice & associés*².

Positionnant toujours l'homme au centre de son propos, on peut reconnaître chez François une dimension d'humaniste éclairé et engagé dans la profession comme dans la vie. Son

œuvre vise la perfection, résultat de l'engagement constant que ce métier impose, privilégiant la recherche de la synthèse sans compromis, le travail patient sur la planche à dessin plutôt que les discours trop théoriques.

Membre du comité de la Société d'art public de 1991 à 2008, puis membre invité jusqu'en 2015, il a été porteur d'un message de respect dans toute intervention sur des bâtiments existants, comme en témoignent ses restaurations-transformations et surélévations. Sensible à la préservation de l'intégrité d'un ouvrage bâti, François a toujours été convaincu que, si ses éléments fondateurs devaient être compromis par une intervention invasive, une démolition-reconstruction s'avèrerait plus judicieuse. Cette pensée peut paraître radicale, mais oblige à questionner une démarche respectueuse de l'identité architecturale du bâtiment d'origine pour son évolution harmonieuse.

Dans le respect de sa pensée, nous pouvons solliciter la mise sous protection d'un grand nombre de ses bâtiments pour nous assurer que leur spécificité architecturale parvienne aux générations futures. Sans doute la plus belle manière d'exprimer notre reconnaissance à François.

Giorgio Bello

¹ Voir Bruno Marchand, *François Maurice, architecte*, Infolio, 2009.

² FAS-Genève, cahier n°1, 2003.



Emmanuel Foëx

Mais que se cache donc derrière ce volume de verre et de métal noir ?

... le château du parc des Eaux-Vives !

Cette maison de maître, qui appartient aujourd'hui à la Ville de Genève, a été construite dans la première moitié du XVIII^e siècle et est un exemple de demeure résidentielle de cette époque, conforme aux modèles classiques français. Sise sur le domaine Trembley, elle connut de très nombreux et différents propriétaires, et c'est en 1896 qu'on y installa un restaurant de luxe.

Dès l'origine, un soin particulier est apporté aux abords du «château». Le jardin à la française d'origine, composé de terrasses, disparaît au début du XIX^e siècle pour faire place à un vaste parc paysager bordé de deux cheminements arrondis descendants vers le lac.

La vue est ainsi dégagée et les promeneurs profitent de la plus belle façade de la maison de maître... Enfin, en été seulement, car d'octobre à avril un jardin d'hiver annihile cette façade, une véranda de verre et de

métal noir siège devant elle. Sans juger la qualité architecturale de cette véranda en tant que telle, l'absence totale de considération pour l'objet préexistant est choquante. Cette véranda est posée là comme elle pourrait l'être n'importe où ailleurs.

Cependant, nous ne sommes pas «n'importe où», mais dans la zone protégée des rives du lac et, si cette demeure du XVIII^e siècle n'est ni classée, ni à l'inventaire cantonal, elle est inscrite à l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance régionale.

Le projet de la véranda, autorisé par procédure accélérée, n'a semble-t-il pas été exécuté selon les réserves du Service des monuments et des sites et on nous promet que la hauteur sera légèrement réduite l'automne prochain lors de son remontage. Cette réponse est insuffisante et il semble désormais impératif de trouver une solution en adéquation avec ce site remarquable.

Claire Delaloye Morgado

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Lectures

Silvia Naef, Pauline Nerfin, Nadia Radwan (dir.), *D'une rive à l'autre : patrimoines croisés*, Slatkine éd., env. 340 p.

Cette publication, dédiée à l'immense tâche accomplie dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine par Leïla el-Wakil et parue à l'occasion de son départ à la retraite, souligne l'intensité de son action pédagogique et l'épiphanie qui conclut son activité. Tout cela se reflète dans l'éclectisme de la petite trentaine d'articles publiés dans cet ouvrage, mais également dans la multiplicité de leurs auteurs et auteurs, du large champ de recherche qu'ils couvrent et, au-delà, par la diversité de leurs âges.

Tout ceci indique bien à quel point l'activité de Leïla el-Wakil a été multiple et variée, à la croisée de l'architecture et de l'histoire de l'art, entre enseignement, recherche, engagement dans les commissions officielles autant que prises de position publiques, sans renoncer à un point de vue parfois polémique.

Comme semble le suggérer le titre de la publication, nous découvrons que la vie intellectuelle de Leïla el-Wakil se déroule entre les rives du Léman et les berges du Nil, la fusion des deux cultures aquatiques générant une souplesse de pensée incomparable. Au-delà, il sied de signaler l'ampleur de la palette intellectuelle du récipiendaire qui, comme l'indique tant la variété de ses objets de recherche que la diversité de ses approches, alliant théorie et pratique de l'histoire de l'art et de l'architecture, enseignement, popularisation de bon aloi évitant le piège de la trivialité, se sent à l'aise et excelle dans tous les domaines.

En conclusion, nous soulignerons les qualités scientifiques indéniables de cette publication, englobant une pluralité de textes d'une richesse incomparable, loin des florilèges usuels, quoique sympathiques, qui culmine dans une bibliographie de Leïla el-Wakil d'une petite dizaine de pages qui donne le tournis. Comment lui a-t-il été possible, dans une période de moins d'un demi-siècle, d'exceller dans autant de domaines touchant au patrimoine culturel ?

Jean-Pierre Lewerer

Assemblée générale de Patrimoine suisse Genève
samedi 15 juin

Se renseigner au secrétariat.



Tous sous le même toit

L'exposition, aux Berges de Vessy, a ouvert ses portes le 20 mars et se poursuit jusqu'au 31 octobre (mar-ven 13 h-17 h, sam-dim 10 h-17 h).

Cette exposition se veut «éclectique, ludique, pédagogique et forcément incomplète» selon son propre descriptif. Elle raconte l'histoire d'une invention essentielle, après celle de la voûte céleste, celle du toit. Sur deux étages, dans une mise en scène à la fois légère, en suspension et suggestive, l'histoire des toits et des matériaux de couverture se décline à travers le temps et même parfois les mythes, et dans un espace qui va de Genève au vaste monde en passant par la Suisse et l'Europe. En plus des habituels panneaux explicatifs, des maquettes d'éléments de charpente et de ferblanterie (réalisés par le Centre de formation professionnelle Construction CFPC, et l'entreprise Couferap), ainsi que des exemples de matériaux de couverture utilisés dans la région, illustrent le propos.

Toutes sortes de matériaux ont permis à l'ingéniosité humaine de réaliser cet indispensable préalable à la vie : se couvrir, se protéger. D'origine animale (peaux, laine), végétale (feuilles, chaume, bois), minérale (après les grottes, les lauzes et l'ardoise), ou de production artisanale ou industrielle, telles les tuiles ou le verre, tous les moyens ont été bons, au cours des siècles, successivement ou simultanément. La diversité des formes est également démontrée, avant de faire une large place aux toitures plates et à leurs nouveaux et nombreux usages. Le toit plat comme lieu de rencontre et d'échanges, favorable à la biodiversité (apiculture, etc.), végétalisable et cultivable, est ainsi évoqué. Enfin, le toit devient un lieu d'activités, économique et technique, avec la production d'électricité et de chaleur, la récupération de l'eau et sans doute encore d'autres innovations que l'avenir apportera, la quête devenant désormais économique et surtout écologique !

Isabelle Brunier

Souscription «XIX^e»



XIX^e. Un siècle d'architecture à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève sous la direction de Babina Chaillot Calame et Pauline Nerfin, à paraître fin 2019. 330 notices, 450 pages richement illustrées.

Prix de vente public dès parution : 54.-

Je commande _____ ex. au prix de souscription de 44.- au lieu de 54.-

Le prix de souscription est valable pour une commande jusqu'au 30 juin 2019

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Giorgio Bello, Isabelle Brunier, Jean-Pierre Lewerer, Pauline Nerfin, Evelyn Riedener

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2019, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : automne 2019
Délai rédactionnel : 19.7.2019